

Service Hygiène

Le service Hygiène de votre G.C.D.S. propose cinq services :

Désinfection

➤ La désinfection des bâtiments d'élevage, avec décapage à l'eau chaude suivi d'une désinfection eau bouillante ou pulvérisation d'un désinfectant adapté. C'est aussi la désinfection en hygiène publique (particuliers – collectivités).

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre interventions	29	22	17	8	10	19	13	12	14	12	8	16

Dératisation - Désourisation

➤ La dératisation - désourisation des bâtiments d'élevage mais également de communes, commerces, industries, collectivités et particuliers. Ce service propose en plus des interventions ponctuelles, des contrats annuels mais aussi la vente de produits destinés au grand public.

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre contrats	250	192	228	193	166	181	162	227	188	199	194	210
Nombre interventions	25	26	28	34	25	53	61	52	48	58	69	79

Désinsectisation

➤ La désinsectisation en hygiène publique, service essentiellement destiné aux collectivités, communes, et à quelques particuliers surtout dans le cadre de lutte contre les infestations de blattes, de puces, de fourmis.

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre contrats	26	7	12	3	3	3	2	2	2	1	2	3
Nombre interventions	41	44	41	33	87	124	253	186	153	193	260	220

Détaupisation

➤ La détaupisation, répond principalement à une demande d'agriculteurs mais aussi pour les communes ou les particuliers. Le G.C.D.S organise la vente de matériel, dans le cadre de commande groupée, pour l'utilisation du PH3 par des applicateurs certifiés. Le G.C.D.S dispose d'un stock de PH3 pour la vente aux organismes agréés (Agriculteurs, C.U.M.A, G.D.E.C, Groupement d'Employeurs, Entreprises espaces verts).

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre contrats	1	4	1	4	8	11	4
Nombre d'interventions	107	71	57	77	76	74	58
Vente de produits	384 kg	296 kg	225 kg	293 kg	199 kg	450 kg	284 kg

Enlèvement de cadavre

➤ L'enlèvement de cadavre, service du G.C.D.S. en lien avec le LDA19, est destiné aux éleveurs permettant le ramassage des animaux morts pour autopsie.

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'interventions	19	28	22	18	20	18